

SAINT-XANDRE

## Les élus se prononcent sur le projet de zone artisanale



L'intégralité du projet de zone artisanale a été présenté aux élus.

PHOTO Y.R.

C'est un « oui, mais », à l'implantation d'une zone artisanale dans le hameau de l'Aubreçay qui est ressorti des débats du conseil municipal réuni lundi soir. Le 24 août dernier, à la demande de la nouvelle équipe municipale et à la veille du lancement de l'enquête publique qui sera close le 29 septembre, le projet avait été présenté à la population. Il avait suscité l'émoi chez les habitants du hameau de l'Aubreçay où, d'ici cinq à dix ans, une soixantaine d'entreprises artisanales devraient s'installer. Mais aussi un poste source d'électricité et une déchetterie nouvelle génération.

### Comptage de la circulation

La pertinence de ces deux derniers équipements dans une zone uniquement dédiée à l'artisanat, selon le vice-président de la Communauté d'agglomération (CdA) de la Rochelle, Jean-Luc Algay, ainsi que l'inconnu sur le flux de circulation et les nuisances induites ont contribué depuis, à la création d'un collectif de riverains. Leurs représentants ont été reçus par la maire Évelyne Ferrand. « Le Département a fait des comptages de la circulation à la demande la CdA, a annoncé l'édile, lundi soir. Les données

sont brutes. Elles ne prennent pas en compte une déchetterie et une zone artisanale. » Évelyne Ferrand propose donc, que soit mentionnée à la demande de la mairie dans le registre de l'enquête publique : « La réalisation d'une réelle étude d'impact routier ». Autre recommandation : « Une bande tampon non construite entre les habitations et les entreprises ». Ainsi que la création d'une piste cyclable entre la zone artisanale et la commune de Saint-Xandre.

### Toujours d'actualité ?

Concernant les nuisances, les élus souhaitent avoir plus de détails sur le type d'entreprises qui seront accueillies sur la future zone d'activité. Ceci dans le but d'estimer les impacts notamment sonores et sur la qualité de l'air. Dans l'opposition, Bernard Bordelais souligne : « Un projet exemplaire indispensable pour la commune ». Mais est-il toujours réellement d'actualité ? C'est la question soulevée par Marc Servanton et relayée par Évelyne Ferrand : « C'était avant la Covid-19 qui redémarre. Il faut s'attendre encore à une dégradation de l'activité économique ».

**Yannick Picard**